



BREVET PROFESSIONNEL

Agent technique de sûreté dans les transports.

Domaine : Sûreté ferroviaire
Durée : 24 mois

Pour accéder à cette formation, il faudra donner satisfaction

- L'examen du dossier de candidature
- À des tests d'aptitude
- À un entretien de motivation
- À une visite médicale

OBJECTIFS

OBJECTIF DU DIPLÔME

Le titulaire de ce diplôme assure la sécurité des personnes et la protection des biens. Son activité se situe à deux niveaux : la prévention et l'intervention.

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'agent de sécurité doit prévenir les risques (repérage d'objets abandonnés par exemple) en surveillant le réseau (surveillance statique, télésurveillance) et en mettant en œuvre les procédures de sécurité. Il participe à l'information, à l'orientation et à l'assistance des voyageurs.

En cas d'incident (accident de voyageurs par exemple), il organise et effectue son intervention, avant d'en rédiger le compte rendu. Il peut être amené à établir un procès-verbal ou à interpellier l'auteur de délits ; si besoin il fait appel aux services compétents (police, gendarmerie, pompiers).

Après quelques années d'expérience, il peut diriger une équipe d'intervenants.

CONTENU

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire d'un CAP sécurité ou d'un niveau Bac pro sécurité.

Tous types de profils en fonction de l'expérience.

DURÉE DE LA FORMATION

Le BP Agent de sécurité dans les transports se déroule sur 2 ans.

- Nombre d'heures de formation au Lycée : 850 H
- Nombre d'heures à l'Université de la Sûreté SNCF : 366 H
- Durée totale de la formation : 1216 H

CONTENU DE LA FORMATION

AU LYCEE

Sécurité malveillance, secourisme et incendie

- Pôle E2 : action de prévention sur le terrain
- Pôle E3 : Intervention sur le terrain
- Volume horaire hebdomadaire : 3 H

EPS

- Pôle E1 : Entraînement physique et foncier
- Volume horaire hebdomadaire : 4H

Economie gestion droit

- Pôle E5 : Environnement juridique des transports
- Volume horaire hebdomadaire : 2H

Français

- Pôle E6 : Expression française et ouverture sur le monde – partie français
- Volume horaire hebdomadaire : 2H

Histoire-Géographie

- Pôle E4 Environnement géographique et économique du transport
- Pôle E6 – partie histoire géographie
- Volume horaire hebdomadaire : 2H

AU CAMPUS SNCF

- Organisation de l'entreprise et de la Sûreté
- Connaissances transverses SNCF
- Doctrine d'emploi et déontologie
- Attitudes de service
- Communication, gestion du stress et Prévention des relations conflictuelles
- Risques ferroviaires
- Prévention des atteintes à caractère sexiste
- Prévention des attentats
- Droit pénal général
- Droit pénal spécial
- Procédure pénale
- Textes spéciaux

Enseignements techniques

- Cadre légal, Attitudes et Communication
- Positionnement
- Intervention
- Armes de force intermédiaire et à feu

EN ENTREPRISE

- Des périodes de formation en Gare : Rythme de l'alternance : 1 semaine/1 semaine

A L'UNIVERSITE DE LA SURETE

- Une formation Métier dispensée à l'Université de la Sûreté SNCF pour une durée de 366 heures.

EXAMEN

- L'évaluation finale est constituée d'épreuves ponctuelles avec validation par un jury. Seules 2 matières sont évaluées dans le cadre du CCF.

LES PLUS

- Un accompagnement personnalisé pendant toute la durée de la formation ;
- Une formation Métier facilitant l'insertion professionnelle dès l'obtention du diplôme ;
- Une formation gratuite et rémunérée ;
- Un taux de réussite à l'examen de 100%.

LES LIEUX DE FORMATION

- Lycée Charles Baudelaire 13 rue du Grand Tremblay - 95470 Fosses
- L'université de la Sûreté 15 Avenue Louis Armand - 95120 Ermont